

Les verbes introducteurs de discours direct comme marqueurs de discours agonale dans *Le Monde* : mise en scène d'actes énonciatifs et création d'un ethos discursif

Lacaze, Grégoire

Aix-Marseille Université, LERMA EA 853
gregoire.lacaze@univ-amu.fr

Introduction

Rapporter les paroles d'un homme politique, d'un expert, du témoin d'un événement est au cœur de l'activité journalistique. Un journaliste construit souvent son article en s'appuyant sur les dires de locuteurs cités et en confrontant divers points de vue qu'il convoque sur un sujet donné. Des occurrences de discours rapporté émaillent ainsi fréquemment les articles qu'il rédige.

Cette recherche s'intéresse aux différents verbes introducteurs qui introduisent des paroles rapportées au discours direct dans des articles rapportant des échanges verbaux « à caractère agonale »¹. Il s'agit pour nous de mettre en relief la façon dont un journaliste reconstruit une situation d'énonciation dans laquelle les propos rapportés s'accompagnent d'indices textuels et sémantiques trahissant la conviction forte des locuteurs cités et, souvent, la violence des échanges verbaux. Cette étude tente de montrer comment les choix retenus par un journaliste en position de locuteur rapporteur combinent subtilement la subjectivité du locuteur cité et celle du locuteur citant et concourent à la création d'un « ethos discursif »² dans des occurrences de *discours agonale*.

Le corpus de recherche est constitué d'articles du *Monde* sélectionnés en raison de leur inscription dans des « instants discursifs » et « moments discursifs »³ qui cristallisent des opinions divergentes et mobilisent les défenseurs passionnés de points de vue antagonistes. Plusieurs études de cas sont envisagées pour montrer l'importance du choix des verbes et syntagmes verbaux introducteurs de discours agonale dans la représentation d'actes énonciatifs rapportés et la construction d'un ethos discursif.

1 Les occurrences de discours direct agonale dans *Le Monde*

1.1 Le discours direct comme forme de discours rapporté privilégiée par la presse

D. Maingueneau (2012a : 168) évoque la propension de la presse contemporaine à user abondamment du discours direct plutôt que du discours indirect dans le but de « sembler le plus objectif possible ». Pour autant, le linguiste rappelle que cette stratégie n'apparaît que comme un « artifice » : « le discours direct n'est pas plus "objectif" que le discours indirect » (2012a : 168). Toutefois, le discours direct étant une des formes de discours rapporté privilégiées par les journalistes pour convoquer et rapporter les paroles de locuteurs tiers, il fait l'objet de cette étude.

Par sa nature même, le discours direct peut faire entendre les mots prononcés par des locuteurs aisément identifiables dans le monde extralinguistique. Leurs discours peuvent être enregistrés et les occurrences de discours direct qui sont souvent des fragments de ces discours authentiques peuvent, en première approximation, être considérées comme des transcriptions d'un discours oral.

1.2 Choix du corpus en lien avec des instants et moments discursifs majeurs

Le corpus d'étude a été constitué à partir de la lecture quotidienne du journal *Le Monde* entre janvier 2012 et octobre 2013. Parmi la diversité des articles rencontrés, une première sélection a été faite pour ne conserver que les articles dans lesquels apparaît au moins une occurrence de discours direct pouvant s'analyser comme du discours agonale. Les 180 articles constituant le corpus final proviennent du quotidien mais aussi des différents cahiers et du magazine hebdomadaire. Le plus souvent, ces articles présentent des occurrences de discours agonale en lien avec des instants discursifs ou des moments discursifs qui ont marqué le paysage médiatique et social. Les verbes introducteurs de discours agonale ont été relevés et sont analysés dans une sous-partie dédiée. La liste des articles de presse, dont des extraits sont analysés, figure dans la bibliographie sélective mentionnée en fin d'article.

Dans chaque article du corpus, le journaliste tente de restituer l'acrimonie de débats liés à un instant ou moment discursif fort où se cristallisent divers discours antagonistes. Il se livre alors à une véritable mise en scène, à travers le texte, de la violence présumée des échanges verbaux, grâce à la convocation de discours symboliquement chargés d'affect. L. Rosier (2002 : 28) souligne la « scénographie discursive de l'acte de rapporter » mise en œuvre par le journaliste.

Comme les moments discursifs sont justement définis par rapport au fait que les « traces discursives » de ces événements « entrent dans la ronde des discours produits et transmis par les médias » (Moirand, 2007 : 4), il faut une certaine distance temporelle avec l'événement pour qu'un événement médiatique donné soit perçu rétrospectivement comme étant un moment discursif. Toutefois, l'abondance de discours portant sur quelques événements marquants de 2012 et 2013 nous laisse penser que ces événements entreront dans la mémoire collective par leur portée sociétale et politique.

Les moments discursifs dont la fréquence d'apparition est la plus élevée dans le corpus sont les suivants : le mariage pour tous, les élections présidentielles américaines de 2012, les élections parlementaires de 2013 en Italie, les élections municipales de 2014 en France et la loi Fioraso pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Les instants discursifs sont, par essence, plus fugaces car ils ne s'inscrivent pas dans la mémoire doxique. Ils ne génèrent pas une succession de discours et de commentaires dans les mois et années qui suivent l'apparition de cet événement. Ils ont une résonance médiatique moindre et peuvent, par exemple, avoir une portée plus locale que nationale, comme nous le verrons.

1.3 Construction d'un ethos discursif à deux niveaux dans le discours journalistique

Le lecteur d'un article de presse est le destinataire privilégié du discours produit par le journaliste, cette énonciation s'inscrivant dans un « genre "institué" »⁴ : « À travers l'ethos, le destinataire est en effet convoqué à une place, inscrit dans la scène d'énonciation qu'implique le texte » (Maingueneau, 2002 : 64). Le lecteur devient l'interprète de l'acte d'énonciation pris en charge par le journaliste et il tend à lui attribuer une certaine forme d'« ethos discursif » (Maingueneau, 2002).

Comme l'indique D. Maingueneau (2013) : « Chaque prise de parole engage une construction d'identité à travers les représentations que se font l'un de l'autre les partenaires de l'énonciation ». Grâce aux mots qu'il emploie et qui constituent son acte énonciatif, le journaliste cherche à construire une représentation de lui-même chez le lecteur. Toutefois, il peut exister un écart entre l'« *ethos visé* » par le journaliste et l'« *ethos* effectivement construit » (Maingueneau, 2013) par le lecteur.

Quand il convoque le discours d'autrui, le journaliste choisit la manière avec laquelle il introduit les propos rapportés. La mise en scène du rapport de paroles par le journaliste, en position de locuteur rapporteur, influence notablement la perception qu'a le lecteur de l'acte énonciatif d'origine. D. Maingueneau (2013) souligne que « [l'*ethos*] est une dimension de la scène d'énonciation, plus particulièrement de la "scénographie", c'est-à-dire de la scène de parole qu'impose l'énonciation ».

Le choix du verbe introducteur de discours direct agonal conditionne la représentation de l'acte énonciatif d'origine chez le lecteur. Par ailleurs, la sélection des paroles prononcées par le locuteur cité et rapportées par le journaliste contribue aussi à fait apparaître un ethos discursif du locuteur rapporté : « à travers sa parole un locuteur active chez l'interprète la construction d'une certaine représentation de lui-même, mettant ainsi en péril sa maîtrise sur sa propre parole » (Maingueneau, 2013). En effet, le lecteur a accès aux paroles du locuteur cité, via le prisme du filtre interprétatif et subjectif du journaliste. Le lecteur est donc non seulement l'interprète de l'énonciation du journaliste-locuteur rapporteur mais il est également l'interprète de l'énonciation du locuteur rapporté.

Dans le rapport d'un discours agonal, la manière de dire du locuteur d'origine⁵ est à prendre en considération au même titre que les mots prononcés, ce qui met en avant la force illocutoire de l'acte de parole rapporté. Par le choix des verbes introducteurs décrivant la manière de dire, le journaliste reconstitue la scène d'énonciation d'origine et il participe à la création d'un ethos discursif du locuteur cité. Ainsi, le lecteur devient le témoin de la mise en abyme d'un ethos discursif à deux niveaux : celui du journaliste et celui du locuteur rapporté.

Le journaliste opère une sélection parmi les paroles prononcées par le locuteur cité dans la situation d'énonciation d'origine. Il choisit ensuite de rapporter d'une certaine manière l'acte énonciatif d'origine grâce au choix du verbe introducteur. La subjectivité du journaliste l'amène donc à privilégier une certaine voie pour « incarner »⁶ la parole du locuteur cité. Le locuteur rapporteur participe ainsi à la construction de l'ethos du locuteur cité.

1.4 L'insertion du discours direct dans un article : une approche contextualisante

Le discours direct, en tant que forme de discours rapporté, suppose l'existence de deux niveaux énonciatifs : l'acte énonciatif d'origine contenant les paroles ou les pensées d'origine d'un locuteur et l'acte énonciatif rapporté pris en charge par le journaliste en sa qualité de locuteur rapporteur.

Toute occurrence de discours direct peut combiner un « discours citant » et un « discours cité »⁷. Nous privilégions l'analyse d'une occurrence de discours direct en fonction de son environnement cotextuel pour tenir compte notamment des phénomènes de cohésion textuelle et de cohérence discursive. Le segment textuel à l'initiative du locuteur rapporteur et assurant la fonction d'attribution énonciative du discours cité est le « segment contextualisant annonceur de discours direct » (Lacaze, 2011). Il permet de mettre en relation un dit ou une pensée avec un locuteur d'origine.

Le segment contextualisant peut avoir des compositions très hétérogènes. Il inclut généralement la désignation de la source énonciative et il contient souvent un verbe assurant l'insertion du discours direct dans un texte. Lorsqu'un verbe est présent dans un segment contextualisant, il peut être à mode fini ou à mode non fini. Le segment contextualisant peut aussi contenir d'autres segments textuels assurant l'introduction du discours direct comme des « modalisations en discours second »⁸.

Cette approche transphrastique, dans laquelle une occurrence de discours direct n'est pas envisagée isolément, permet de comparer les différents verbes introducteurs employés par le journaliste dans le corps d'un article donné. Elle sera adoptée pour les études de cas.

1.5 Diverses catégorisations des verbes introducteurs de discours direct

Le choix du verbe introducteur est essentiel car il façonne l'ethos discursif que la lecture du discours rapporté révèle. Plusieurs propositions de catégorisation des verbes pouvant assurer l'introduction d'un discours direct ont été formulées par les linguistes. Nombre d'entre elles sont rappelées ci-dessous mais elles ne sont bien entendu pas exhaustives.

Les verbes introducteurs de discours direct incluent nécessairement tous les « verbes de parole » mais pas seulement. B. Lamiroy et M. Charolles (2008) proposent la définition suivante d'un « verbe de parole » :

« Du point de vue sémantique, un verbe de parole est un verbe qui dénote une activité linguistique du sujet parlant visant normalement à communiquer un message à quelqu'un ». Parmi les verbes introducteurs, certains ne sont pas des verbes de parole car leur sémantisme n'est pas celui d'un verbe rapportant des paroles. C'est donc une approche généralisante qui est envisagée dans cette étude, une approche qui retient la définition proposée par L. Danon-Boileau : « Nous appelons verbe introducteur (ou *modus*) le verbe qui introduit le contenu de l'énoncé rapporté » (1982 : 68, cité par Rosier, 1999 : 203). D'autres verbes assurent la fonction de mise en relation entre un dit et une origine énonciative. Ils entrent donc la catégorie des verbes introducteurs même si leur sémantisme n'évoque pas d'acte de parole. D. Maingueneau (2012a : 162) envisage cette possibilité :

Une des singularités de ces verbes introducteurs est que nombre d'entre eux ne désignent pas vraiment un acte de parole. Ils n'ont même pas besoin d'être transitifs. Peuvent ainsi servir d'introducteurs de discours direct des verbes ou locutions verbales comme « accuser », « tempêter », « condamner », « s'étonner », « s'indigner », « perdre son sang-froid », « s'égarer », « être furieux », etc.

Il mentionne alors la présence de tels verbes dans un discours citant situé en position initiale, c'est-à-dire avant le discours cité : « C'est le fait d'être suivi de discours direct qui les convertit rétrospectivement en introducteurs de discours rapporté » (Maingueneau, 2012a : 162).

Certains de ces verbes peuvent en fait apparaître dans n'importe quelle position du segment contextualisant relativement au discours cité, comme le rappelle D. Le Pesant (2013 : 24-25) qui étudie les « introducteurs de discours rapporté au style direct » dans *Le Monde*. La contiguïté textuelle entre la mention d'un sujet animé humain et une occurrence de discours cité permet au lecteur de mettre en relation des paroles et une origine énonciative. Ainsi, le verbe qui figure dans le segment contextualisant contribue à l'introduction du discours cité.

Dans la taxonomie des verbes introducteurs qu'elle propose, L. Rosier (2008) distingue « *verba dicendi* », « *verba scribendi* », « *verba sentiendi* » et autres introducteurs. Elle mentionne, en plus des « introducteurs verbaux », les « *verbes-gestes* (verbes de mouvements et verbes de mimiques gestiques) » (2008 : 58). En d'autres termes, les verbes qui sont des vecteurs expressifs d'une mimo-posturo-gestualité peuvent jouer le rôle d'introducteurs de discours direct. M. Monville-Burston (1993 : 53) classe les verbes introducteurs ou « *verba dicendi* »⁹ suivant « leur contenu sémantique » et « leur fonction sur le plan pragmatique du discours ».

G. Mourad et J.-P. Desclés (2004 : 399) rappellent que les « verbes d'introduction de citations traduisent une certaine position de l'auteur ». Ils ajoutent : « Le fait de citer quelqu'un est déjà un engagement, mais cet engagement peut être un engagement fort ou un engagement faible selon les marqueurs linguistiques et leur modalité » (2004 : 400). L'étude de Mourad et Desclés (2004) témoigne de la grande diversité des verbes introducteurs : environ 800 verbes y ont été recensés.

Le terme *verbe introducteur* sera utilisé dans son acception élargie à l'ensemble des verbes assurant la fonction d'attribution de paroles ou pensées à une source énonciative. Une démarche analogue à celle-ci est adoptée par G. Komur-Thilloy (2010 : 22), qui emploie le terme « *verbe présentateur* ». Cette linguiste établit « une liste de verbes introduisant le DD » (2010 : 252-253) et elle constate que certains de ces verbes ne peuvent pas introduire de discours indirect.

Ce « réservoir » de verbes introducteurs s'est enrichi depuis de néologismes qui accompagnent l'apparition de nouvelles technologies (*tweeter*, *textoter*...), de nouvelles pratiques musicales (*rapper*) et qui sont régulièrement employés dans *Le Monde*. Le registre de langue varie lui aussi suivant les articles, en particulier si le journaliste souhaite restituer l'oralité de l'acte énonciatif d'origine. Des verbes comme *crâner* et *cuisiner* n'appartiennent pas au registre de langue que l'on rencontre habituellement dans des journaux de qualité comme *Le Monde*. S'ils ont été utilisés, c'est probablement dans une visée perlocutoire pour caractériser le locuteur rapporté en le discréditant quelque peu.

Il faut aussi prendre en compte la composition verbale qui est un phénomène peu étudié mais qui permet de mettre en valeur la touche modalisante apportée par le rapporteur qui ne se contente pas de rapporter

les propos mais qui apporte son propre commentaire au rapport de paroles qu'il crée. Ce point sera développé dans la partie consacrée à l'analyse du corpus d'étude.

1.6 Les verbes introducteurs de discours agonal

Certains verbes introducteurs choisis par le rapporteur peuvent orienter la lecture du contenu du discours cité, notamment par l'expression d'une valeur axiologique positive ou négative. G. Komur-Thilloz (2010 : 252) mentionne l'importance du « verbe choisi soigneusement par le journaliste dans le but d'orienter l'interprétation du lecteur ».

Il n'est pas étonnant de constater que les articles contenant des occurrences de discours agonal soient riches en « verbes qui explicitent la force illocutoire de l'énonciation » (Maingueneau, 2010 : 21). Les verbes porteur de force illocutoire sont « les verbes que les logiciens nomment **verbes d'attitude propositionnelle**, qui manifestent l'adhésion de l'énonciateur à son énoncé : **verbes d'opinion** (*croire, savoir, estimer...*) qui portent sur la vérité du contenu de la proposition, ou **verbes affectifs** (*se réjouir, regretter...*) » (Maingueneau, 2010 : 21, c'est l'auteur qui souligne). Lorsque le journaliste convoque l'opinion d'un locuteur d'origine, il a recours de préférence à l'un de ces verbes.

La subjectivité du journaliste, en sa qualité de rapporteur, s'exprime dans le choix du verbe introducteur. À travers le sémantisme du verbe retenu, le journaliste effectue une opération de sélection parmi un vaste ensemble de verbes introducteurs possibles. Ce choix, *a priori* très large, se réduit lorsque le type de discours rapporté s'identifie à une occurrence de discours agonal. Les verbes non marqués ou peu marqués sémantiquement ne semblent pas *a priori* constituer les candidats les plus pertinents pour rapporter un discours où la force illocutoire du contenu propositionnel exprimé prédomine. Par ailleurs, ce choix est aussi influencé par la ligne éditoriale du journal. En effet, Le journaliste va exploiter un certain degré de connivence avec le lectorat du journal, qui est familier avec un certain style et qui souhaite y retrouver des valeurs qu'il partage.

Alors que des verbes comme *approuver, abonder, positiver, louer* manifestent l'accord partiel ou total du locuteur rapporté sur un sujet donné, des verbes comme *dénoncer* ou *s'opposer* portent en eux la marque d'un conflit manifeste. Le journaliste peut aussi convoquer les propos plus nuancés de locuteurs cités sur un sujet « brûlant ». Ainsi, l'article de presse produit connaît des variations dans l'intensité émotionnelle restituée par le choix des verbes introducteurs et ressentie par le lecteur. Cette alternance et cet enchevêtrement de voix antagonistes qui tissent le texte journalistique laissent parfois entrevoir l'émergence d'un discours irénique. Ce discours peut s'apparenter à une tentative de conciliation ou d'arbitrage. Des traces de discours irénique peuvent émailler les propos des locuteurs cités quand le journaliste choisit des verbes comme *concéder, relativiser* et *tempérer*. Ces verbes tendent à apaiser une situation potentiellement conflictuelle. Ils peuvent d'une certaine manière s'analyser comme des connecteurs « discordanciels »¹⁰ et servir de transitions entre le rapport de diverses occurrences de discours direct attribuées à des locuteurs ne partageant pas les mêmes opinions.

Le choix du verbe introducteur semble aussi notablement influencé par la personnalité du locuteur d'origine, comme son appartenance politique ou ses opinions religieuses. Sa parole n'est pas considérée comme neutre par le journaliste. Celle-ci reçoit une coloration sémantique qui dépend de la représentation qu'a le journaliste du corps social auquel appartient le locuteur d'origine.

Enfin, pour que le choix du verbe introducteur paraisse légitime, le lecteur doit pouvoir constater une concordance sémantique entre le contenu du discours cité et le sémantisme du verbe introducteur annonçant le rapport d'un discours polémique.

2 L'analyse du corpus d'étude

À partir du corpus d'étude établi, nous avons relevé les verbes et syntagmes introducteurs de discours agonal potentiel.

2.1 Les verbes introducteurs de discours agonal recensés dans le corpus d'étude

Les verbes introducteurs qui peuvent être envisagés comme support d'expression du discours agonal et qui figurent dans notre corpus d'étude peuvent être classés dans diverses catégories suivant leur sémantisme :

- verbes liés à la vocifération et/ou à la variation de l'intensité vocale : *brailler, claironner, entonner, exploser, grogner, gronder, hurler, pouffer, s'écrier, s'égosiller, s'époumoner, s'exclamer, scander, tonner* ;

- verbes exprimant le désaccord et/ou un antagonisme potentiel à des degrés divers : *accuser, admonester, alerter, apostropher, argumenter, asséner, attaquer, avertir, balayer, blâmer, bouder, bougonner, cingler, clamer, claquer, cogner, contester, corriger, couper, cracher, crâner, critiquer, cuisiner, déconseiller, défendre, défier, dégainer, démentir, dénoncer, déplorer, déraper, éluder, encaisser, enjoindre, enrager, épingler, éructer, esquiver, évacuer, fanfaronner, fulminer, fustiger, grimacer, grincer, haranguer, hasarder, insinuer, interpeller, interrompre, juger, jurer, louvoyer, maintenir, marteler, maugréer, mégoter, menacer, minauder, mitrailler, morigéner, objecter, observer, opposer, oser, persifler, pester, pilonner, plaider, pourfendre, prévenir, proclamer, protester, rager, railler, râler, réagir, rebondir, réclamer, rectifier, récuser, regretter, rejeter, renchérir, renvoyer, répliquer, reprocher, rétorquer, revendiquer, riposter, ruminer, s'agacer, s'alarmer, s'animer, s'échauffer, s'élever, s'émouvoir, s'emporter, s'énervier, s'enflammer, s'enorgueillir, s'esclaffer, s'étouffer, s'étonner, s'étrangler, s'exaspérer, s'horrifier, s'impatienter, s'indigner, s'inquiéter, s'insurger, s'offusquer, se cabrer, se contredire, se dédouaner, se défendre, se désoler, se fâcher, se gausser, se justifier, se lamenter, se moquer, se plaindre, se récrier, se scandaliser, scander, souffler, soupirer, soutenir, surenchérir, tacler, tancer, tempêter, tergiverser, trancher, vilipender, vitupérer.*

Ces verbes constituent, à des degrés divers, les supports d'un point de vue qui s'oppose à un point de vue posé comme référence. C'est le contexte médiatique lié à un instant ou un moment discursif donné qui nous permet de les envisager comme des marqueurs de discours agonal.

L'on peut remarquer que les verbes de discours agonal côtoient souvent dans le même article des verbes de discours irénique ou des verbes exprimant l'accord d'un locuteur cité avec un point de vue exprimé dans l'article :

- verbes introducteurs de discours irénique : *admettre, concéder, consentir, convenir, dédramatiser, euphémiser, excuser, minimiser, modérer, nuancer, pondérer, rassurer, relativiser, s'excuser, tempérer* ;

- verbes exprimant l'accord : *approuver, abonder, confirmer, convenir, jubiler, louer, positiver, reconnaître, saluer, s'enthousiasmer.*

Ces verbes laissent ainsi entrevoir la possibilité d'un compromis ou d'un accord visant à résoudre le conflit évoqué.

2.2 Syntagmes verbaux exprimant le désaccord et un antagonisme potentiel

Les segments contextualisants, qui assurent l'insertion de discours agonal dans le corps de l'article, incluent non seulement des verbes mais ils peuvent également contenir des expressions verbales avec ou sans emploi métaphorique : *exprimer sa colère sur Twitter, ne pas mâcher ses mots, mettre en garde, réfuter ces accusations, se dresser sur ses ergots, taper du poing.*

Comme nous l'avons constaté pour les verbes introducteurs, les syntagmes verbaux assurant l'expression d'un discours agonal peuvent parfaitement cohabiter dans un article avec d'autres syntagmes verbaux exprimant un discours irénique, ces derniers ayant aussi recours à la composition verbale : *s'efforcer de relativiser, s'empresse de déminer, se vouloir rassurant.* La composition verbale qui tend à complexifier le syntagme verbal par la présence d'un deuxième verbe est évoquée plus en détail dans la sous-partie consacrée à l'étoffement du syntagme verbal.

2.3 L'emprunt au champ sémantique de la guerre ou du sport

L'analyse du corpus a montré que des verbes et syntagmes verbaux propres au champ sémantique de la guerre ou du sport apparaissent avec un sens métaphorique comme introducteurs de discours agonale : *attaquer, (ne pas) baisser pavillon, botter en touche, dégainer, déminer, esquiver, esquiver les tacles, faire feu, jeter l'éponge, mitrailler, plastronner, réarmer, refuser de rendre les armes, renvoyer la balle dans le camp adverse, riposter.*

Souvent, un « lexème introducteur »¹¹ présent dans le titre d'un article de presse peut annoncer le rapport d'un échange énonciatif de « nature éristique »¹² dans le corps de l'article. Le syntagme nominal peut être emprunté au champ lexical de la guerre pour exprimer la dureté d'un conflit, comme en témoignent les titres suivants¹³ : « Doux Pleucadec, la saignée », « Mont-Blanc : la guerre des guides », « À Carpentras, le FN parie sur les guerres intestines à l'UMP », « Banlieues : branle-bas de combat gouvernemental pour faire céder Stéphane Gatignon », « À Boulogne-Billancourt, la droite se déchire sur fond de batailles d'ego et de renversements d'alliances », « Une trêve fragile à Notre-Dame-des-Landes », « La droite cannoise se prépare à livrer une bataille fratricide en vue des municipales », « La querelle sino-japonaise sur les îles Senkaku s'étend à l'archipel d'Okinawa », « Entrepreneurs au bord de la crise de nerfs ». Ces indices de discours agonale s'interprètent comme des annonceurs de la mise en scène d'échanges verbaux contenant des points de vue antagonistes.

Il semble intéressant de mettre en relation les résonances, les échos existant entre les titres d'articles et le sémantisme des verbes introducteurs. Le titre interpelle le lecteur mais il synthétise également la tonalité du corps de l'article. La présence dans le titre d'éléments sémiotiques exprimant une violence verbale appelle à la lecture du rapport de paroles qui va convoquer des propos à forte valeur émotionnelle.

Les différents verbes introducteurs présents dans le corps de l'article s'apparentent à des jalons parsemant le texte. Ils servent, en quelque sorte, de fil conducteur au lecteur qui s'attend à parcourir le champ sémantique de la violence annoncé dans le titre de l'article ou le chapô.

2.4 L'étoffement du syntagme verbal comme support de point de vue du journaliste

L'étoffement du syntagme verbal d'introduction du discours rapporté peut prendre diverses formes. Il peut consister en l'ajout d'éléments facultatifs comme des syntagmes adverbiaux ou des syntagmes prépositionnels mais il peut aussi inclure l'ajout d'une modalisation en position préverbale et conduire à une composition verbale.

Au verbe introducteur du rapport de paroles, le journaliste peut ajouter un syntagme prépositionnel pour préciser la force illocutoire et la manière de dire de l'acte énonciatif rapporté :

« Je suis, sur les questions de société, réactionnaire », dit-il sans fard, en opposant virulent au mariage gay. (Jaxel-Truer 22/06/2013)

Le journaliste relate ici les propos de Robert Ménard, candidat aux élections municipales à Béziers en mars 2014.

De manière analogue, un syntagme adverbial, parfois réduit à un adverbe, peut être ajouté au verbe introducteur :

« Nous rejetons tout chantage et tout ultimatum », a répliqué sèchement Guglielmo Epifani, secrétaire général du Parti démocrate (centre gauche), lundi 26 août. (Ridet 28/08/2013)

La composition verbale conduit à une complexification du syntagme verbal incluant le verbe introducteur par l'ajout d'une touche modalisante de la part du journaliste. Cette coloration modale peut s'interpréter comme un commentaire métadiscursif du journaliste sur l'acte de parole qu'il met en scène, lorsqu'il rapporte les paroles d'un locuteur cité : *croire savoir, se borner à répondre, se borner à souligner, se contenter de commenter, se plaire à rappeler, se risquer à répondre, vouloir se réjouir, vouloir croire...*

Le syntagme verbal étoffé porte souvent la trace d'un jugement de la part du journaliste sur la prise de parole du locuteur cité. Le journaliste oriente la lecture en mettant en avant, par exemple, la prise de risque du locuteur cité, son enthousiasme ou encore son manque d'entrain à prendre la parole. Toute complexification de la structure verbale annonçant le rapport de paroles conditionne sa lecture et la structure verbale étoffée peut être le vecteur du point de vue du journaliste.

Le syntagme verbal peut contenir des expressions métaphoriques comme *refuser de rendre les armes*. Le journaliste choisit un syntagme verbal introducteur étoffé pour introduire les propos de l'ancien premier ministre italien, Silvio Berlusconi, qui n'entend pas mettre un terme à sa vie politique :

Après sa condamnation, lundi 24 juin, en première instance, à sept ans de prison ferme et à l'interdiction d'exercer toute fonction publique, [...] Silvio Berlusconi refuse de rendre les armes : « *Encore une fois, j'entends résister à cette persécution, parce que je suis absolument innocent* », a-t-il réagi en évoquant « *une sentence en vue de [l']éliminer de la vie politique de ce pays* ». (Ridet 26/06/2013)

Le segment contextualisant, qui met en relation un dit avec une origine énonciative, occupe simultanément une position initiale et une position médiane. En effet, ce segment associe la proposition *Silvio Berlusconi refuse de rendre les armes* et l'incise *a-t-il réagi*, qui permet d'embrayer sur une autre occurrence de discours direct prenant la forme d'un îlot textuel. Le choix de verbes fortement marqués aux niveaux sémantique et pragmatique témoigne de la virulence des débats tels que le journaliste les a perçus ou tels qu'il souhaite les mettre en scène pour le lecteur.

Que le segment contextualisant occupe une position initiale (antéposée), une position médiane ou une position finale (postposée) relativement au discours cité, comme dans l'énoncé ci-dessous, la composition verbale peut émerger dans les rapports de paroles :

Jean-Christophe Fromantin [...] a essayé de faire bonne figure. « *La manifestation n'est pas filtrée et n'est pas sur invitation...* », a-t-il tenté de faire valoir. (Lemarié 23/04/2013)

3 Études de cas suivant les moments et instants discursifs sélectionnés

Cette recherche se propose d'analyser quelques articles contenant du discours agonal et dont les discours rapportés s'inscrivent dans l'histoire sociale de certains moments et instants discursifs. Les instants discursifs, par nature plus fugaces, sont bien plus nombreux que les moments discursifs qui s'ancrent durablement dans le paysage médiatique.

Les moments discursifs donnent généralement lieu à un foisonnement de discours et s'inscrivent dans la mémoire discursive du lecteur. Les instants discursifs génèrent eux aussi des discours mais ces derniers ne perdurent pas dans l'histoire sociale des « événements »¹⁴.

Lors de l'analyse du sémantisme des verbes introducteurs de discours agonal dans un article donné, l'approche transpragmatique adoptée permet de mettre en évidence comment le journaliste parcourt l'axe paradigmatique des verbes introducteurs en tissant des réseaux sémantiques. Il semble alors qu'un « effet de mémoire » soit activé, ce qui incite le journaliste à changer de verbe introducteur dans les occurrences de discours direct ultérieures.

La sélection des articles pour les études de cas s'est opérée en fonction de deux critères. Tout d'abord, les articles retenus sont essentiellement construits autour de la dialectique du conflit. Ils présentent donc de nombreuses occurrences de discours agonal rapportant des points de vue antagonistes. Par ailleurs, nous avons choisi quatre instants et moments discursifs de portée différente mais pour lesquels les structures syntaxiques introduisant du discours agonal présentent des similitudes.

3.1 Le mariage pour tous

Nous avons sélectionné ici un moment discursif majeur de la vie politique et sociale française qui a accompagné les lecteurs du journal *Le Monde* pendant plusieurs mois : les discussions et la controverse portant sur le mariage pour tous. Les articles abordant ce sujet ont été relativement nombreux. Pour rendre compte des positions antagonistes des partisans de la loi et de leurs opposants, les journalistes ont investi le champ sémantique du conflit et, parfois, le sème de la violence, pour rapporter les propos virulents de certains opposants à la loi.

Dans un article intitulé « Des maires continuent de s'opposer mais ne se mettront pas dans l'illégalité », le verbe *opposer* annonce clairement la dialectique du conflit qui va être développée. Le lecteur peut penser qu'il va vraisemblablement rencontrer des occurrences de discours agonale dans le corps de l'article. Sa lecture va être ainsi notablement influencée par le titre. Les premières lignes de l'article sont en accord avec ses attentes : « une poignée d'élus tempêtent encore ». Le verbe *tempêter* témoigne de la colère de certains élus qui s'opposent encore à la loi déjà votée. La première occurrence de discours direct mentionnée est introduite par le verbe *tonner* à forte valeur émotionnelle, un verbe que L. Rosier (2008 : 56) classerait dans la famille des « *verba dicendi* [...] plus ou moins descripteurs [...] de la phonation » :

« [...] Ce n'est pas parce que cela a été voté que je vais changer de ligne », tonne Jacques Remiller, maire UMP de Vienne (Isère). (Nunès 28/05/2013)

Puis le second discours cité de l'article est analysé par le journaliste comme un défi :

Marier deux personnes du même sexe, « *ma conscience me l'interdit. Je serai donc objecteur de conscience* », défie ainsi Raymond Couderc, sénateur UMP de l'Hérault et maire de Béziers [...]. (Nunès 28/05/2013)

Le verbe introducteur *défier* est un verbe qui décrit la nature de l'acte de langage. Il précise la force illocutoire de l'acte de parole d'origine et synthétise les propos rapportés.

Dans la suite de l'article, les propos d'un autre maire sont rapportés et introduits par le verbe *s'agacer*. De manière analogue, l'opinion d'un troisième élu est relayée et le journaliste choisit cette fois le verbe *s'exaspérer*.

Dans l'article « L'UMP accuse l'Élysée de "nourrir la radicalisation" », diverses occurrences de discours rapporté à caractère agonale s'enchaînent, restituant l'atmosphère délétère qui prévalait lors de l'examen du projet de loi sur le mariage pour tous au Parlement français :

« *C'est un vrai coup de force parlementaire* », s'insurge Christian Jacob, patron du groupe UMP à l'Assemblée. « *Un coup d'État législatif* », renchérit le député Hervé Mariton, chef de file des opposants au « Mariage pour tous » dans l'Hémicycle.

[...]

Le président du parti, Jean-François Copé, a dénoncé « *la volonté délibérée du gouvernement de passer en force* ». L'ex-premier ministre François Fillon a fustigé de son côté « *une décision stupide* », qui va « *encore un peu plus radicaliser* » le débat.

[...]

« *Si vous appelez au calme, c'est que vous avez semé le désordre. Or le désordre vient seulement des méthodes du gouvernement* », juge Hervé Mariton. Christian Jacob renvoie à son tour la balle dans le camp adverse : « *On ne peut pas accepter les sombres manœuvres de diversion du gouvernement, qui veut étouffer l'affaire Cahuzac* ». « *Il ne faut pas renverser les rôles, la responsabilité première de cette situation, c'est celle du chef de l'État* », a tranché François Fillon, dimanche, sur Europe 1. (Lemarié 16/04/2013)

Les verbes comme *s'insurger*, *renchéris*, *dénoncer*, *fustiger*, *trancher* participent de la création d'un ethos pour ce moment discursif majeur de la vie politique française en 2013. L'emploi de métaphores empruntées au domaine sportif (*renvoyer la balle dans le camp adverse*, par exemple) tend à mettre en parallèle les joutes oratoires et les compétitions sportives. Le gouvernement et l'opposition se renvoient ainsi la responsabilité des troubles constatés en marge des manifestations contre ce projet de loi. Le verbe *juger*, quant à lui, serait à classer comme un « *verbum putandi* » selon A. Rabatel (2004 : 87). Il exprime

l'opinion, la croyance d'un locuteur et peut être rangé dans la catégorie des « verbes de procès mental » (Rabatel, 2004 : 87).

3.2 Le développement du très haut débit mobile en France

Devant l'enjeu technique et financier que représente le déploiement d'un réseau mobile à très haut débit (appelé 4G) en France, la concurrence entre opérateurs téléphoniques donne lieu à la production de discours empruntant le sème de la violence. Les termes employés par le journaliste tentent de restituer l'acrimonie et l'ardeur de cette compétition économique et technologique entre ces opérateurs. Le titre de l'article témoigne de ce conflit :

La bataille des ondes pour le très haut débit divise le monde de la téléphonie
(Ducourtieux 05/02/2013)

Il est évident que les termes figurant dans ce titre ont été soigneusement choisis par le journaliste à des fins rhétoriques. Le nom *bataille* et le verbe *diviser* annoncent la confrontation de discours antagonistes. Comme l'évoque S. Moirand (2004 : 379), « les genres à "énonciation subjectivée" insèrent [...] des positions antagonistes, des direns contradictoires nécessaires au développement de l'argumentation qui les sous-tend ». Le discours direct employé fait appel à des segments contextualisants en position finale :

« *C'est n'importe quoi* », s'emporte Didier Casas, secrétaire général de Bouygues Telecom.
[...]
« *Chez Montebourg, on est plus sensible aux arguments de Bouygues qui dit que s'il n'obtient pas ce qu'il veut, il va mourir* », prétendent des concurrents.
[...]
« *Nous n'avons pas du tout l'intention de casser les prix de la 4G* », jure M. Casas.
(Ducourtieux 05/02/2013)

Le verbe *s'emporter* traduit la colère du locuteur d'origine et son désaccord avec la position avancée par ses concurrents. La deuxième occurrence de discours cité est ici attribuée au locuteur collectif *des concurrents*. Le choix de ce désignateur peut être justifié de deux manières : soit le journaliste a réalisé la fusion de propos prononcés par plusieurs locuteurs, soit le discours cité s'apparente à la citation d'un locuteur unique à l'identité masquée et dont la parole acquiert une valeur généralisante, d'où l'emploi d'un locuteur collectif. En effet, il semble peu probable que plusieurs locuteurs s'expriment exactement dans les mêmes termes. Les propos rapportés témoignent ici d'une certaine oralité mise en évidence par le segment *Chez Montebourg*. Quant à la troisième occurrence de discours cité, le journaliste met en relief l'engagement pris par le responsable de Bouygues Telecom grâce à l'emploi du verbe *jur*.

3.3 L'exposition Albert Camus à Aix-en-Provence

La commémoration en 2013 du centenaire de la naissance d'Albert Camus donne lieu à de nombreuses manifestations culturelles. Une exposition consacrée à l'écrivain a ouvert ses portes à Aix-en-Provence en octobre 2013. La genèse de ce projet a donné lieu en 2012 à une forte controverse portant sur la labellisation de cet événement par l'association Marseille-Provence 2013, la cité phocéenne se préparant à être « capitale européenne de la culture » l'année suivante, ainsi que sur le choix du scénariste de cette exposition. Les extraits suivants d'un article intitulé « Albert Camus, un écrivain pris en otage à Aix-en-Provence » témoignent de la violence verbale perçue par la journaliste Catherine Simon :

« *Si MP13 ne soutient pas Onfray, gronde Maryse Joissains-Masini, je passerai à la vitesse supérieure ! Car ce serait un acte de censure, digne des régimes soviétiques* », tonne la première magistrate d'Aix-en-Provence. (Simon 15/09/2012)

Les verbes *gronder*, *tonner* sont des marqueurs du caractère agonal et polémique des propos que ces verbes introduisent. Dans l'article, la journaliste confronte et convoque divers points de vue en conservant une rhétorique de la controverse :

« *Les élus sont victimes du fantasme d'un vote communautaire. Et tous font le dos rond* », fulmine, à Paris, le socialiste Georges Morin, lui-même natif d'Algérie et président de l'association Coup de soleil. « *Le vote pied-noir n'existe pas* », renchérit, à Marseille, un autre natif d'Algérie, l'historien Jean-Jacques Jordi, dont une *Histoire des pieds-noirs* (Armand Colin) doit être publiée cet automne. (Simon 15/09/2012)

S'il fallait classer les verbes introducteurs de discours agonal suivant un axe orienté en fonction du degré d'antagonisme exprimé dans leur sémantisme, le verbe *fulminer* occuperait indéniablement une position privilégiée car il exprime un haut degré de colère. L'association des verbes *gronder*, *tonner* et *fulminer* à haute valeur métaphorique, qui empruntent leur signifié au sème de l'orage et du tonnerre, crée un ethos discursif pour chacun des locuteurs cités en restituant la teneur des propos verbalisés et en offrant une mise en scène d'actes énonciatifs authentiques.

3.4 Le projet de création d'une scierie dans le Morvan

Le projet de création d'une scierie dans le Morvan reste circonscrit à une zone géographique réduite, malgré l'ampleur de la réalisation prévue à proximité d'un massif forestier. Pourtant, même si ce projet n'a pas de portée nationale, le quotidien *Le Monde* en relate l'existence. Cette réalisation faisant face à une certaine opposition, l'article abordant ce sujet porte la trace de marqueurs de discours agonal. Le titre de l'article « Entre promesses d'emplois et craintes de pollution, une scierie divise le Morvan » contenant le verbe *diviser* annonce la convocation de points de vue antagonistes. Ainsi, cet article à caractère informatif, qui semble a priori appartenir à la famille des « genres à tendance objectivée » (Moirand, 2001), présente néanmoins certains traits qui peuvent l'apparenter à un « texte médiatique à énonciation subjectivée » dans lequel « les mots contribuent à une argumentation qui s'appuie sur une mise en confrontation de points de vue antagonistes » (Moirand, 2007 : 44). En effet, le journaliste semble prendre position grâce au choix de divers marqueurs linguistiques qui vont être analysés.

Les échos du verbe *diviser* résonnent dans le corps de l'article. Le concepteur et les pourfendeurs de ce projet se répondent par rapports de paroles interposés dans l'article, le journaliste laissant entendre les éclats de voix des différents locuteurs cités. Le journaliste convoque ici les prises de position de divers locuteurs et il les rassemble en reconstituant un échange fictif à fort pouvoir agonal. Grâce à l'article de presse, le journaliste construit un « pseudo-dialogue » entre des locuteurs dont les opinions divergent et qui n'auraient peut-être pas la possibilité matérielle de se rencontrer pour débattre. Le lecteur se trouve alors en présence d'occurrences de « discours convoqué ».

L'article débute par le rapport de paroles du promoteur du projet :

Dans son bureau de Nevers meublé à l'ancienne, Pascal Jacob s'enflamme : « *C'est un projet magistral, qui redéfinit les lignes de la filière bois française. [...]* » (Kempf 04/06/2013)

Après avoir décrit le projet, le journaliste rapporte les propos d'une opposante au projet :

« *C'est un projet surdimensionné pour ce territoire*, dit Muriel André, vice-présidente d'Adret Morvan, la principale association d'opposants. *Il va polluer l'eau et l'air, et en fait, détruire des emplois* ». (Kempf 04/06/2013)

Cette opposante ne s'exprime pas en son nom propre mais son statut social l'érige au rang de porte-parole de la classe des opposants à la scierie. Le journaliste choisit le verbe *dire*, le verbe introducteur par excellence et le plus neutre sémantiquement. Alors que le porteur du projet voit ses propos annoncés par le verbe *s'enflammer*, un verbe sémantiquement connoté, le ton de voix de l'opposante semble posé, comme en témoigne le choix du verbe *dire*. Le journaliste semble prendre position dans ce débat, comme l'illustre la suite de l'article. Après avoir rapporté les propos de l'opposante, le journaliste abonde dans son sens. Le connecteur argumentatif *En effet* suit le discours cité et permet au journaliste de présenter certaines conséquences néfastes qui seraient engendrées par ce projet.

Le choix de chaque verbe introducteur est une marque visible de la subjectivité du rapporteur. Il est en accord avec d'autres marques formelles participant de la construction d'un ethos discursif propre à

chaque locuteur cité mais il laisse aussi entrevoir l'ethos discursif du rapporteur. Les propos liminaires du promoteur du projet sont suivis par une description du projet dans laquelle le conditionnel journalistique est employé systématiquement :

Quelque 500 000 m³ de bois seraient consommés chaque année, produisant des granulés destinés à des centrales électriques en Belgique [...]. Quarante autres hectares à déboiser accueilleraient d'autres industries liées à la forêt. Erscia recruterait 120 employés et plus de 300 emplois indirects seraient induits, selon une étude du cabinet KPMG. (Kempf 04/06/2013)

Au contraire, les propos de l'opposante sont suivis par des verbes au futur :

En effet, outre le défrichement de cent hectares de bois, l'activité de l'incinérateur, qui brûlera en partie des bois usés récupérés dans les déchetteries, rejettera des polluants dont, en quantité minimale, de la dioxine. Les va-et-vient de produits généreront aussi un trafic considérable de camions. (Kempf 04/06/2013)

Il semble donc que le journaliste accorde davantage de crédit aux paroles de l'opposante qu'au promoteur du projet. Le journaliste choisit enfin de citer un élu, qui apporte son expertise au débat en cours :

L'expérience conduit à la prudence : « Dans ma circonscription, à Gardanne, une installation d'un million de tonnes de bois par an va pomper tout le bois des régions adjacentes, a témoigné récemment le député des Bouches-du-Rhône François-Michel Lambert. (Kempf 04/06/2013)

Le député joue ici le rôle d'une figure d'autorité discursive qui s'exprime en tant qu'expert d'un domaine donné. Le choix du « journaliste scripteur »¹⁵ d'inclure le témoignage de l'élu dans son article semble être un indice supplémentaire de la prise de position du journaliste qui soutiendrait les opposants à ce projet de construction de scierie. Un autre élément du « péritexte verbal »¹⁶ à prendre en compte dans l'analyse est la présence d'un intertitre dans l'article :

« Surdimensionné » (Kempf 04/06/2013)

Cet intertitre est constitué d'une « aphorisation »¹⁷ qui se réduit à un adjectif guillemeté. Cet adjectif figure dans le discours cité attribué à l'opposante. Il est donc importé de l'énonciation d'origine. Le journaliste a considéré qu'il représentait le mot le plus important pour qualifier le projet de scierie et il a jugé bon de le détacher. Ce faisant, le journaliste fait accéder cette opposante au statut d'aphoriseur. Comme l'indique D. Maingueneau (2012b : 33) : « De manière performative, l'acte même de donner à un individu le statut d'aphoriseur le détache de la foule et le convertit en autorité, celle-ci fût-elle fugace ». La parole de cette femme est donc valorisée par le journaliste. En mettant en exergue cette aphorisation, le journaliste souhaite promouvoir la parole dissidente au détriment de celle du promoteur du projet : « L'aphoriseur est un énonciateur qui prend de la hauteur ; avec l'ethos d'un homme autorisé, il affirme des valeurs pour la collectivité » (Maingueneau, 2012b : 23).

Dans son analyse du discours rapporté dans la presse écrite, G. Komur-Thillooy (2010 : 236) évoque l'importance du discours direct dans « l'accroche du texte ». Elle ajoute : « L'emploi du [discours direct] dans l'attaque et/ou dans la chute constitue indéniablement un excellent moyen d'accrocher l'attention du lecteur » (2010 : 237). L'article étudié commence par la citation du promoteur du projet et se clôt avec une occurrence de « discours direct avec *que* » introduite par le verbe *remarquer*¹⁸ :

Jérôme Bognard, vice-président d'Adret Morvan, remarque que « le problème du département est que d'ici cinq ans, la moitié des agriculteurs vont partir en retraite, et rien n'est préparé pour l'installation de leurs successeurs. Cela concerne près de 1500 exploitations, c'est un autre enjeu d'emploi qu'Erscia ». (Kempf 04/06/2013)

Les études de cas présentés ci-dessus ont tenté de montrer que le journaliste convoquant des discours antagonistes choisit avec précision les verbes ou les syntagmes verbaux introducteurs de discours agonale. La grande diversité du sémantisme des segments introducteurs permet au journaliste de construire des rapports de paroles en s'attachant à chaque fois à proposer au lecteur une mise en scène de l'acte énonciatif d'origine. Cet effet de théâtralisation se manifeste par une variation observée dans le choix du

verbe introducteur. Une fois qu'un verbe de discours agonale a été employé, le journaliste cherche à éviter la reprise de ce verbe dans l'environnement cotextuel immédiat de cette occurrence de discours direct. L'effet de mise en mémoire de ce verbe conduit le journaliste à effectuer un parcours des verbes introducteurs afin de restituer les convictions exprimées par les divers locuteurs cités. Il se crée ainsi un ethos discursif à chaque prise de parole d'un nouveau locuteur cité. C'est une des caractéristiques essentielles du discours journalistique, caractérisé par sa polyphonie et son hétérogénéité, comme le souligne S. Moirand (2007 : 85) :

Le texte journalistique devient alors une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de *files intertextuels*, et le fil horizontal du discours apparaît, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette *hétérogénéité* : guillemets, italiques, incises, ruptures énonciatives qui se manifestent dans les changements d'indicateurs de personne et de temps.

Conclusion

Les articles de presse relatant des instants ou moments discursifs sont propices au rapport de propos à caractère agonale. L'intensité et la passion des points de vue convoqués par le journaliste donnent lieu à de véritables mises en scène de la prise de parole d'autrui. Ces représentations d'échanges énonciatifs prennent vie sous la plume du journaliste qui crée les conditions favorables à l'exposition d'opinions antagonistes.

Les verbes introducteurs participent au premier chef de la restitution de la tension émotionnelle et verbale d'une situation d'énonciation dans laquelle les différents locuteurs peuvent débattre. Grâce au choix de ces verbes introducteurs, le journaliste-locuteur rapporteur concourt pleinement à la création d'un ethos discursif pour chaque locuteur dont il rapporte les propos, le lecteur jouant le rôle d'interprète en tant que destinataire de la production verbale.

Ce faisant, le lecteur a accès non seulement aux paroles rapportées par le journaliste mais il peut aussi se faire une idée du degré de tension verbale partagée par un locuteur cité donné telle que la perçoit le journaliste ou telle que le journaliste choisit de la mettre en scène pour son lectorat.

Les verbes introducteurs de discours agonale peuvent apparaître dans des syntagmes verbaux complexes dans leur constitution, associant modalisation et étoffement du sémantisme du verbe introducteur pour rapporter la force illocutoire d'un acte énonciatif.

L'approche contextualisante mise en œuvre dans les études de cas a permis de montrer l'existence d'un certain « effet de mémoire ». Ainsi, un journaliste ayant employé un verbe introducteur à fort pouvoir agonale préférera éviter de le répéter.

En convoquant des discours agonaux, le journaliste théâtralise et met en scène des prises de parole antagonistes. Dans cette énonciation, le lecteur peut percevoir l'existence d'un ethos discursif à deux niveaux intrinsèquement lié à ce rapport de paroles¹⁹. Le journaliste ne se contente pas de rapporter des propos, il restitue l'atmosphère et les conditions de production de ces actes verbalisés, en choisissant avec soin le sémantisme des verbes introducteurs au prisme de sa propre perception des actes énonciatifs et en modulant son propre discours en fonction des attentes du lectorat.

Références bibliographiques

1. Articles de presse (*Le Monde*) : bibliographie sélective

Barroux, R., Revault d'Allonnes, D. et Gauchard, Y. Une trêve fragile à Notre-Dame-des-Landes. 27 novembre 2012. 8.

Ducourtieux, C. La bataille des ondes pour le très haut débit divise le monde de la téléphonie. 5 février 2013. 15.

Dupont-Calbo, J. Entrepreneurs au bord de la crise de nerfs. 9 octobre 2012. Cahier éco&entreprise. 6.

- Girard, L. Doux Pleucadec, la saignée. 18 mai 2013. Cahier éco&entreprise. 2.
- Jaxel-Truer, P. Robert Ménard, porte-flambeau de la dédramatisation du FN. 22 juin 2013. 9.
- Jolly, P. Mont-Blanc. La guerre des guides. 23-24 septembre 2012. 16.
- Kempf, H. Entre promesses d'emplois et craintes de pollution, une scierie divise le Morvan. 4 juin 2013. Cahier éco&entreprise. 5.
- Lemarié, A. Le défilé commun d'élus UMP et FN provoque l'embarras de la droite. 23 avril 2013. 11.
- Lemarié, A. L'UMP accuse l'Élysée de « nourrir la radicalisation ». 16 avril 2013. 3.
- Nunès, É. À Boulogne-Billancourt, la droite se déchire sur fond de batailles d'ego et de renversements d'alliances. 24 juillet 2013. 7.
- Nunès, É. À Carpentras, le FN parie sur les guerres intestines à l'UMP. 12 avril 2013. 11.
- Nunès, É. Des maires continuent de s'opposer mais ne se mettront pas dans l'illégalité. 28 mai 2013. 6.
- Nunès, É. La droite cannoise se prépare à livrer une bataille fratricide en vue des municipales. 10 mai 2013. 7.
- Pedroletti, B. et Mesmer, P. La querelle sino-japonaise sur les îles Senkaku s'étend à l'archipel d'Okinawa. 12-13 mai 2013. 4.
- Ridet, P. En Italie, la droite cherche encore à sauver le mandat de Silvio Berlusconi. 28 août 2013. 4.
- Ridet, P. Silvio Berlusconi lourdement condamné dans l'affaire du « Rubygate ». 26 juin 2013. 4.
- Simon, C. Albert Camus, un écrivain pris en otage à Aix-en-Provence. 15 septembre 2012. 18.
- Zappi, S. Banlieues : branle-bas de combat gouvernemental pour faire céder Stéphane Gagnon. 15 novembre 2012. 17.

2. Articles et ouvrages

- Adam, J.-M. (1997). Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite. *Pratiques*, n 94, 3-18.
- Adam, J.-M. (2005). *Les textes : types et prototypes*. Paris : Armand Colin.
- Authier-Revuz, J. (1992). Repères dans le champ du discours rapporté. *L'information grammaticale*, n°55, 38-42.
- Calabrese, L. (2013). *L'événement en discours : presse et mémoire sociale*. Louvain-la-Neuve : L'Harmattan-Academia, 2013.
- Danon-Boileau, L. (1982). *Produire le fictif*. Paris : Klincksieck.
- Doury, M. et Kerbrat-Orecchioni, C. (2011). La place de l'accord dans l'argumentation polémique : le cas du débat Sarkozy/Royal (2007). *A contrario*, 2011/2 n°16, 63-87.
- Komur-Thillo, G. (2010). *Presse écrite et discours rapporté*. Paris : Orizons.
- Lacaze, G. (2011). De l'incise au segment contextualisant : un changement d'horizon dans l'introduction du discours direct. *Études de Stylistique Anglaise*, n°1, 25-44.
- Lamiroy, M. et Charolles, M. (2008). *Discours*, n°2, <http://discours.revues.org/3232>.
- Le Pesant, D. (2013). Sur les introducteurs de discours rapporté au style direct. In Desoutter, C. et Mellet, C. (éd.), *Le discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques*, Berne : Peter Lang, 23-44.
- Maingueneau, D. (1990). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas.
- Maingueneau, D. (1995). L'énonciation philosophique comme institution discursive. *Langages*, n°119, 40-62.
- Maingueneau, D. (2002). Problèmes d'ethos. *Pratiques*, n°113-114, 55-67.
- Maingueneau, D. (2010). *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2012a). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2012b). *Les phrases sans texte*. Paris : Armand Colin.

- Maingueneau, D. (2013). L'*èthos* : un articulatoire. *CONTEXTES*, n°13, <http://contextes.revues.org/5772>.
- Moirand, S. (2001). Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique. *Semen*, n°13, <http://semen.revues.org/2646>.
- Moirand, S. (2004). La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias. In López Muñoz, J. M., Marnette, S. et Rosier, L. (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, 373-385.
- Moirand, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Monville-Burston, M. (1993). Les *verba dicendi* dans la presse d'information. *Langue française*, n°98, 48-66.
- Mourad, G. et Desclès, J.-P. (2004). Identification et extraction automatique des informations citationnelles dans un texte. In López Muñoz, J. M., Marnette, S. et Rosier, L. (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, 397-409.
- Rabatel, A. (2004). Les verbes de perception, entre point de vue *représenté* et discours *représentés*. In López Muñoz, J. M., Marnette, S. et Rosier, L. (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, 81-93.
- Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*. Bruxelles : Duculot.
- Rosier, L. (2002). La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué. *L'information grammaticale*, n°94, 27-32.
- Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys.

¹ L'expression est empruntée à M. Doury et C. Kerbrat-Orecchioni (2011 : 63).

² L'expression est empruntée à D. Maingueneau (2002 : 55).

³ Ces « moments discursifs », comme les appelle S. Moirand (2007 : 4) sont définis ainsi : « un fait ou un événement ne constitue un moment discursif que s'il donne lieu à une abondante production médiatique et qu'il en reste également quelques traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements ». Les « instants discursifs », quant à eux, sont plus éphémères : « un instant discursif [...] disparaît des discours médiatiques aussi vite qu'il est apparu ».

⁴ L'expression est empruntée à D. Maingueneau (2002 : 60).

⁵ L'*èthos* discursif évoqué ici correspond à l'*èthos* rhétorique aristotélicien : « La rhétorique antique entendait par "èthè" les propriétés que se confèrent les orateurs par leur manière de dire : non pas ce qu'ils disent explicitement sur eux-mêmes mais la personnalité qu'ils montrent à travers leur façon de s'exprimer » (Maingueneau, 1995 : 57).

⁶ C'est l'approche privilégiée par D. Maingueneau (2002 : 61) dans sa conception de l'*èthos* : « nous optons pour une conception plutôt "incarnée" de l'*èthos*, qui, dans cette perspective, recouvre non seulement la dimension verbale, mais aussi l'ensemble des déterminations physiques et psychiques attachées au "garant" par les représentations collectives ».

⁷ Ces deux expressions sont empruntées à D. Maingueneau (1990 : 85).

⁸ L'expression a été initialement introduite par J. Authier-Revuz (1992). L. Rosier (2008 : 104) en donne la définition suivante : « Les modalisations en discours second attribuent un discours cité à un discours citant, selon un degré de littéralité variable, allant du discours rapporté au discours interprété ».

⁹ M. Monville-Burston (1993 : 50) considère « comme *verbum dicendi* tout verbe rapportant les paroles d'un sujet parlant, même si ce verbe n'est pas, dans son sens premier, un verbe désignant un acte de parole ».

¹⁰ Ces « discordanciels » ne sont pas à entendre dans la définition que leur donne L. Rosier (1999 : 153) mais bien comme des connecteurs argumentatifs permettant à un locuteur cité donnant son point de vue sur un sujet donné d'accorder un certain crédit au point de vue d'un de ses opposants sans le réfuter délibérément et sans justification.

¹¹ L'expression est empruntée à L. Rosier (1999 : 211, 2008 : 62).

¹² L'expression est empruntée à J.-M. Adam (2005 : 166).

¹³ Les références de ces articles sont mentionnées dans la bibliographie sélective.

¹⁴ Nous retenons ici l'acception de l'« événement en discours » proposée par L. Calabrese (2013).

¹⁵ L'expression est empruntée à S. Moirand (2007 : 157).

¹⁶ L'expression est empruntée à J.-M. Adam (1997 : 5).

¹⁷ Le terme est emprunté à D. Maingueneau (2012b : 22).

¹⁸ L'expression est empruntée à L. Rosier (2008 : 95).

¹⁹ D. Maingueneau (2013) envisage l'ethos discursif comme un « un articulateur entre le discours et la culture dont participe un texte ». C'est pourquoi « on ne peut pas dissocier l'*èthos* de la scène d'énonciation dont il participe, ni cette scène de la configuration historique qui lui donne sens ».